



Normes de présentation bibliographique

Cahiers de la coopération décentralisée

Les références doivent être mentionnées en utilisant la méthode suivante :

Dans le corps du texte, noter le nom de l'auteur, l'année, le renvoi sur une page le cas échéant (ex. : Dupond, 2001, p. 100).

Références bibliographiques :

En fin du texte, rassembler toutes les références des titres cités, par ordre alphabétique et en respectant les normes suivantes :

- **Ouvrage** : Nom de l'auteur (MAJUSCULE), prénom, *titre de l'ouvrage* (en italique), lieu d'édition, maison d'édition, année d'édition, nombre de pages ou page exacte de la citation.

Ex : FRIEDBERG, Erhard, *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993, p. 250

- **Ouvrage collectif** : Nom de l'auteur (MAJUSCULE), prénom, titre de l'article, nom du coordonnateur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage (*italique*), lieu d'édition, maison d'édition, année d'édition, page à page.

Ex : BAGNASCO, Arnaldo, LE GALES, Patrick, « Les villes européennes comme société et acteur », dans A. BAGNASCO, P. LE GALÈS (dir.), *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997

ROSENAU, James N., « Governance, order and change in world politics », dans James N. ROSENAU and Ernst-Otto CZEMPRIEL (Eds.), *Governance without government : order and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992

- **Article de revue** : Nom de l'auteur (MAJUSCULE), prénom, « titre de l'article » (entre guillemets), *nom de la revue* (en italique), numéro de la revue, mois ou numéro trimestriel et année d'édition, nombre de pages ou page exacte de la citation.

Ex : DE SENARCLENS, Pierre, « Gouvernance et crise des mécanismes de régulation internationale », dans *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars 1998, pp. 95-108

L'auteur peut ajouter s'il le souhaite une bibliographie comportant notamment des ressources électroniques (adresses de sites Web, archives FTP, forums Usenet...) permettant d'approfondir le sujet de l'article.

Ne pas oublier d'explicitier les sigles et abréviations.

- Mémoires, thèses, synthèses, etc...

EX :

NANGA, Charles, « La réforme de l'administration territoriale au Cameroun à la lumière de la loi constitutionnelle n° 96/06 du 18 janvier 1996 », Mémoire de Master en Administration Publique, ENAM, 2000

Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde. L'Etat dans un monde en mutation », Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement, Washington DC, 1997

3. Autres publications :

Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), « La gouvernance locale, échelon stratégique de la gouvernance démocratique », Les Notes du jeudi, n°65, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Paris, 2006,